



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

QUE lors de la séance du 7 février 2023, le conseil de la Municipalité de Lanoraie a adopté le règlement d'emprunt 124-2023 décrétant un emprunt de 2 558 000 \$ pour les travaux de réfection d'aqueduc et d'égout sur la rue Rondeau.

Que le règlement 124-2023 a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 14 mars 2023.

Que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, au 57, rue Laroche, aux heures d'ouverture, du lundi au vendredi, et sur le site Web de la municipalité au www.lanoraie.ca.

Que ce règlement entre en vigueur le 18 avril 2023, jour de sa publication.

DONNÉ à Lanoraie ce 18 avril 2023.

Brigitte Beuparlant,
Directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Brigitte Beuparlant, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, résidant à Lanoraie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie le 18 avril 2023 entre 13 h et 16 h aux endroits suivants :
église, hôtel de ville et sur le site Web de la municipalité.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 18 avril 2023.

Brigitte Beuparlant,
Directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe